FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

Réunion du Comité Directeur de la LRGER
Lundi 08 février 2025 à 10h 00 en visio

Présent.e.s : Joel TERRIER, Jacques RACHET, Jean-Paul MEURGUE, Thierry HOENEN, Michael DELAVAL, Thierry PHILIPPE, Georges WINCKLER, Sylviane RETOURNEY, Pascale MERCIER, Dalila BRECHENMACHER, Océane POULLAIN, Remi LAURENT, Valérie BERARD, Philippe MALLEZ, Sandra ARANEDER, Francois-Olivier GIROUD, James REMY, Yannick SALTZMANN, Lionel LEGLIZE, Georges WINCKLER, Frederique LEVY, Armando CUTONE, Christèle LAFORET, Jacky BROSSIER, CD 08, CD 10, CD57, CD CCEA-R, CD55, CD 54,

Excusé.e.s : Michael Lopata (DTL) et Emmanuel Revert (CTL), Valérie Berard, CD 51, CD 52, CD 88

Membres associés présents : Jacky Brossier (SGA), Paul Messi (DG),

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Quorum
2. Ouverture de séance par le Président (J Terrier – 3')
3. Validation des PV du CD du 21/09/2024 et du 21/12/2024 (J Rachet – 3')
4. News FFR (P Mercier - 5')
5. Point POS 2024-2025 (E Revert & P Messi - 15')
6. Point actualisation POS 2025-2029 (E Revert & P Messi - 15')
7. Point finance (JP Meurgue – 10')
8. Composition des commissions (J Rachet – 15')
9. Report de match (G Winckler – 10')
10. Divers et tour de table (15')
 Calendrier des réunions des instances dirigeantes
11. Clôture par le Président (J Terrier – 3')

Synthèse des principales décisions ou informations de ce BD

* PV du CD du 21/09/2024 (point 3) : validation par les membres du CD à la majorité
* PV du CD du 21/12/2024 (point 3) : validation par les membres du CD à l'unanimité
* Composition des commissions (8) : validation par les membres du CD à la majorité
* Report de match (9) : validation par les membres du CD

1. **Quorum**

Le Quorum est atteint avec 29 membres présents sur 33.

2. **Ouverture de séance par le Président (J Terrier)**

J Terrier salue et remercie les présent.e.s.

3. **News FFR (P Mercier)**

Dans le cadre des outils destinés aux clubs (lutte contre les violences et les incivilités), ce week-end, les 7 et 8 février, il y a un module permettant le retour des clubs et des officiels des matchs via l'application « *Perf'Arbitres* ».

Dans le cadre du partenariat entre la FFR et Adidas, la dotation pour les moins de 15 ans est arrivée. Pascale et la FFR feront un bilan le mardi 11/02 avec les référents des Ligues.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

Pour les féminines, afin de bénéficier du bon d'achat de 2 000 €, il faut être déclaré en compétition.
Toujours en féminine, il y aura un championnat seven des moins de 18 ans.

4. Validation du PV du CD du 21/09/2024 et 21/12/2024 (J Rachet)

Le PV du CD du 21/09/2024, soumis au vote :
Abstention : 2
PV validé par les membres du CD
PV du CD du 21/12/2024, soumis au vote :
Le comité directeur a validé à l'unanimité.

5. Point POS 2024-2025 (E Revert & P Messi)

Présentation du support présentant le calendrier de suivi et d'évaluation de la saison 2024-2025. Nous avons proposé une ventilation des sommes allouées afin d'alimenter et s'assurer de la réalisation des actions P.O.S. 2024-2025. Ce tableur sera transmis à la FFR après votre validation.

6. Point actualisation POS 2025-2029 (E Revert & P Messi)

Après notre réunion avec la FFR, Jane qui est la salariée qui suit notre dossier affirme que nous sommes dans les temps, ni en avance ni en retard. Nous sommes toujours dans l'étape 2 du diagnostic. Un dernier point de cette étape est prévu le 18/02/2025 avec la FFR.

7. Point finance (JP Meurgue)

Le trésorier propose que, désormais, toute commande de billet se fera uniquement après règlement (virement fait à la Ligue).
Il précise que la bascule FFR a été réalisée la semaine dernière. Certains trésoriers questionnent la commission finance sur l'accès et l'usage du compte FFR. Pourquoi pas envisager une formation pour les clubs intéressés.

Autre point, le suivi budgétaire réalisé chaque mois a été transmis aux responsables de commissions. Le trésorier précise que le résultat financier concernant l'organisation de rugby Europe début juillet 2024 est déficitaire de 25 000 €.
Frédérique Levy suggère un support de présentation pour les prochains points financiers.

8. Commissions LRGER (J Rachet)

Deux points de précisions :
- Sauf trois commissions (juridique, scolaire et médicale), toutes les commissions seront soumises à validation,
- Elles pourront être complétées par la suite.

Présentation des différentes commissions (responsable et membres), soumise au vote :
Opposition : 1
Abstention : 3
Validation par les membres du CD à la majorité

Le SG précise qu'au prochain comité directeur qu'il soumettra au vote la validation des commissions (médicale, scolaire et juridique) et l'ajout de membres dans chaque commission.
Certaines demandes de membres ont été refusées.

9. Report de match (G Winckler)

Report de match :
Le gel inopiné du 19 janvier a entraîné le non-déroulement de matches à la suite des décisions des arbitres.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

La commission des épreuves décide d'appliquer les conditions de l'article 651 des règlements généraux uniquement aux matches reportés.

La mise en péréquation du match implique que les clubs ne disputent pas de match supplémentaire et que l'accueil des arbitres et le déplacement effectué correspondent au match initialement prévu.
Par conséquent, sont pris en considération les matches suivants pour l'application de l'article 651 si les clubs ont fait une demande à la ligue dans les 15 jours.

Georges propose une procédure à respecter par les clubs en cas d'interrogations sur les conditions liées au gel, voir *pj*. Les membres du comité directeur valident la proposition de procédure.
Le SG poursuit en précisant qu'il faut envisager de modifier nos règlements de Ligue.

10. Divers et tour de table

Calendrier des réunions présenté.

Réunion DG avec les salariés de clubs et comités départementaux :
L'objectif est double :
Créer du lien et des échanges de bonnes pratiques,
Par des visioconférences sur un format court mais périodique. La première réunion permettra d'identifier les besoins, de structurer ces temps d'échanges et la suite à donner.

Réflexion opérationnelle transversale,
A moyen terme, mettre en place des webinaires et des temps de sensibilisation avec notamment des séminaires.

A la question de savoir si la Ligue prendra en charge la rémunération des salariés pendant ces temps ? La réponse est négative.

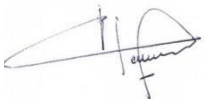
Joel rappelle le dispositif TNQC.

11. Clôture par le Président (J Terrier)

Je vous remercie pour votre présence.

Fin de la réunion à 12 h 30

Joël TERRIER
Président LRGER



Jacques RACHET
Secrétaire Général

